

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Techno Spray de silicone, 500 ml

Techno AG numéro d'article: 00928 0 00028

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles

Emploi de la substance /  
de la préparation: Produit d'entretien

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG  
Butthollenring 31  
4147 Aesch BL  
Tel. 061 717 90 00  
Fax 061 711 38 58  
info@techno-ag.ch  
www.techno-ag.ch

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Freiestrasse 16  
8032 Zürich  
Tel. 145  
Tel. 044 251 51 51  
info@toxi.ch  
www.toxi.ch

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### 2.1.1. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression:  
peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Date de la première édition: -  
Date de la dernière révision: 07.04.2016

Version 20.0  
Page 1/10

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



GHS07

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### 2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger:



GHS02



GHS07

**Mention d'avertissement:** Danger

#### Mentions de danger:

H222 - H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression:  
peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P280 Porter des gants de protection.  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

## 2.3. Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.  
vPvB: Non applicable.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

**Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

N° CAS	Désignation	Teneur (%)
N° EINECS	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	
N° CE		
Reg.nr.		
75-28-5	isobutane	25 - < 50
200-857-2	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	
01-2119485395-27-xxxx		
74-98-6	propane	20 - < 25
200-827-9	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	
01-2119486944-21-xxxx		
106-97-8	butane	5 - < 10
203-448-7	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	
01-2119474691-32-xxxx		
	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes	5 - < 10
927-510-4	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
01-2119475515-33-xxxx		
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane	5 - < 10
921-024-6	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
01-2119475514-35-xxxx		

**Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

<b>Après contact avec la peau:</b>	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
<b>Après ingestion:</b>	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée, Migraine, Etourdissement, Vertiges, Toux, Nausées

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons. Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Mousse, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Autres indications:** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence).

Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### 7.2.1. Stockage

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais. Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8	butane
VME	Valeur à long terme: 1900 mg/m <sup>3</sup> , 800 ppm

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Equipement de protection individuel

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.  
**Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre AX

#### Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
**Matériau des gants:** Caoutchouc nitrile  
**Épaisseur du matériau recommandée:**  $\geq 0,7$  mm  
**Temps de pénétration du matériau des gants:**  $\geq 240$  min  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

#### Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.1. Indications générales

#### Aspect:

Forme: Aérosol  
Couleur: Incolore

#### Odeur:

De type solvanté

#### Changement d'état:

Point de fusion: Non déterminé.  
Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

#### Point d'éclair:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

#### Température d'inflammation:

$>200$  °C

#### Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

#### Densité à +20 °C:

0,61535 g/cm<sup>3</sup>

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible

**Viscosité:**  
Dynamique: Non déterminé.  
Cinématique: Non déterminé.  
Solvants organiques: 81,7 %  
VOC (CE): 502,9 g/l

#### 9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aldéhydes  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### 11.1.1. Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)			
	Inhalatoire	LC50/4 h	83,4 mg/l (rat)
75-28-5	isobutane		
	Inhalatoire	LC50/4 h	>50 mg/l (rat)

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

74-98-6	propane		
	Inhalatoire	LC50/4 h	20 mg/l (rat)
106-97-8	butane		
	Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes		
	Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
	Dermique	LD50	>2920 mg/kg (rat)
	Inhalatoire	LC50/4 h	>23,3 mg/l (rat)
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane		
	Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
	Dermique	LD50	>2920 mg/kg (rat)
	Inhalatoire	LC50/4 h	<25,2 mg/l (rat)

#### 11.1.2.Effet primaire d'irritation

**Corrosion cutanée/  
irritation cutanée:**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/  
irritation oculaire:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire  
ou cutanée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.1.3.Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

**Mutagenicité sur les cellules  
germinales:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour  
certains organes cibles -  
exposition unique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour  
certains organes cibles -  
exposition répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

### 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Toxicité aquatique:

	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes	
EC50/48 h		3 mg/l (daphnia)
	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane	
EC50/48 h		3 mg/l (daphnia)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### 12.4.1. Effets écotoxiques

**Remarque:** Nocif pour les poissons.

##### 12.4.2. Autres indications écologiques

##### Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.  
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

#### Catalogue européen des déchets:

16 05 04	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques

#### 13.1.1. Emballages non nettoyés

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1. N° ONU

**ADR, RID, ADN, IMDG, IATA:** UN1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**ADR/RID/ADN:** UN1950 AÉROSOLS  
**IMDG:** AEROSOLS  
**IATA:** Aerosols, inflammable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**ADR, RID, ADN:**



**Classe:** 2.5F Gaz.  
**Étiquette:** 2.1

**IMDG, IATA:**



**Class:** 2.1  
**Label:** 2.1

### 14.4. Groupe d'emballage

**ADR, RID, ADN, IMDG, IATA:** néant

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Marine Polluant:** Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Attention:** Gaz.

**Indice Kemler:** -  
**N° EMS:** F-D,S-U

**Stowage Code:** SW1 Protected from sources of heat.  
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A.  
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B.  
For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

**Segregation Code:** SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.  
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.  
For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

#### 14.8. Indications complémentaires de transport

##### ADR/RID/ADN

Quantités limitées (LQ): 1L  
Quantités exceptées (EQ): Code: E0  
Non autorisé en tant que quantité exceptée  
Catégorie de transport: 2  
Code de restriction en tunnels: D

##### IMDG

Limited quantities (LQ): 1L  
Excepted quantities (EQ): Code: E0  
Not permitted as Excepted Quantity

#### 14.9. «Règlement type» de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# Techno Quality Line

## Techno Spray de silicone

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

#### 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

##### Phrases importantes:

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Acronymes et abréviations:

RID	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ICAO	International Civil Aviation Organisation
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT	US Department of Transportation
IATA	International Air Transport Association
GHS	Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances
CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC	Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50	Lethal concentration, 50 percent
LD50	Lethal dose, 50 percent
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1	Flammable gases, Hazard Category 1
Aerosol 1	Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C	Gases under pressure: Compressed gas
Flam. Liq. 2	Flammable liquids, Hazard Category 2
Skin Irrit. 2	Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
STOT SE 3	Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Asp. Tox. 1	Aspiration hazard, Hazard Category 1
Aquatic Chronic 2	Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
Aquatic Chronic 3	Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3